

Graphique 3: Mesures limitatives de liberté MLL

Commentaire ANQ sur la
comparaison présentée
(Graphique 3)

Ce graphique présente les
résultats des cliniques liés à
la proportion de cas (patients
concernés par au moins une
mesure limitative de liberté),
sans ajustement des risques
du 01.01.2022- 31.12.2022.
Seules les cliniques ayant
appliqué au moins une
mesure limitative de liberté
durant la période de relevé
sont représentées. Au total,
66'996 traitements
stationnaires dans 38 (sur 45)
cliniques de soins aigus et de
premier recours ont pu être
évalués.

